

Manche

Politique. Elle devait avoir lieu lundi matin à
Grignard

Pourquoi une visite de Sonia Krimi dans un lycée a été
annulée



Les faits

Lundi à 10 h 30, la députée Sonia Krimi avait prévu de faire une visite au lycée Victor-Grignard de Cherbourg, « comme je le fais depuis deux ans ». Mais en milieu de semaine, elle a reçu un appel de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (Dasen) lui indiquant qu'il n'était pas préférable qu'elle s'y rende. C'est le rectorat qui a appelé la Dasen pour lui indiquer cette recommandation, en s'appuyant sur un avis du Conseil d'État datant du 2 mai 1995, encadrant les visites d'élus dans les établissements scolaires afin de garantir un devoir de neutralité. Cet avis précise qu'une procédure doit être respectée, en avertissant la Ville, la Région, la Dasen et le rectorat. « Pour éviter de polémiquer et ne pas mettre en porte-à-faux le personnel de l'établissement, j'ai décidé de ne pas me rendre à cette visite », indique la députée de Cherbourg.

Ce que dit Sonia Krimi

Selon la députée, la procédure d'aviser les instances a été respectée. Mail à l'appui, elle assure avoir « contacté la Dasen et le rectorat ». Ce mail est resté sans réponse. Le camp Krimi a considéré que la visite était validée, d'autant qu'« il n'y a pas toujours de retour à ce type de mail ».

Ce sont des accusations mensongères.

2^e vice-président de la Région

Pour elle, c'est la vice-présidence de la Région qui aurait alerté le rectorat de sa présence, qui a ensuite transmis sa recommandation à la Dasen. En clair, David Margueritte, 2^e vice-président de Normandie, sur fond de campagne électorale. « Je ne vois pas un autre vice-président appeler en direct la rectrice », pense Sonia Krimi. Ce dont se défend David Margueritte : « Ce sont des accusations mensongères. Je vous certifie que je n'ai appelé personne, et de toute manière, je n'ai pas le pouvoir d'interdire la tenue d'une telle visite ». La Dasen lui aurait également fait savoir qu'« une partie des professeurs n'étaient pas pour ma venue, faisant passer leurs convictions politiques avant l'intérêt des lycées ».

Quant au devoir de neutralité du rectorat, elle précise que « je ne suis pas candidate pour le moment », et qu'en tant que députée, c'est aussi son rôle d'aller sur le terrain, « voir comment les lois que l'on vote à l'Assemblée nationale s'appliquent, d'avoir des retours des enseignants dans le cas de cette visite ».

Ce que dit la rectrice

Christine Gavini-Chevet, rectrice des académies de Caen et de Rouen, assure « qu'elle n'a pas été contactée par le vice-président de région. Ce sont les chefs d'établissements qui nous font remonter les visites dans leurs locaux. Dans la mesure où nous sommes en période préélectorale, nous faisons encore plus attention aux visites d'élus, afin de faire respecter notre obligation de neutralité ». Dans le cas présent, il a été demandé à Sonia Krimi « d'attendre de voir comment on pouvait répondre à cette demande » de visite.

Sur le processus d'alerte de la visite, la rectrice ne tient pas le même discours que la députée. « Nous n'avons pas été directement contactés, ni la Dasen, ni moi-même, à propos de cette visite », assure Mme *Gavini-Chevet*. En cette période préélectorale, le rectorat a ainsi décidé « de prévenir tous les établissements normands d'être encore plus attentifs sur les visites d'élus ».

Mme *Gavini-Chevet* l'assure toutefois : « Une visite est évidemment possible, même en période préélectorale. Encore faut-il que la procédure soit respectée. Et c'est la même chose pour tous les élus. »

David Margueritte

Al. G.



La députée ne visitera pas lundi le lycée Grignard, comme elle l'avait prévu.